

Le Plan d'Actions Communales pour la Transition Ecologique

Le PACTE

Propositions et engagements non exhaustifs et évolutifs des Vert.e.s
de Meyrin-Cointrin pour la législature 2020-2025



Osons la transition écologique, il est temps de passer au vert !



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
A. DE LA PRISE DE CONSCIENCE À L'ACTION	3
B. MEYRIN ENSEMBLE	3
C. FAISONS UN PACTE	4
II. ECONOMIE ET EMPLOI	5
A. POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DES CIRCUITS COURTS AINSI QUE POUR UN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE	5
B. POUR UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE	6
C. POUR UNE ÉCONOMIE FAVORISANT LA FORMATION ET L'EMPLOI LOCAL	6
III. SANTÉ	7
A. POUR UNE POLITIQUE AGROALIMENTAIRE COMMUNALE	7
B. POUR LA PRIMAUTÉ DES PIÉTON.NE.S ET DES CYCLISTES	8
C. POUR UNE ÉDUCATION À LA PRÉVENTION ET À LA TRANSITION	8
D. POUR UNE POLITIQUE COMMUNALE DE PROTECTION DE LA SANTÉ AMBITIEUSE	9
IV. QUALITE DE VIE POUR TOUTES ET TOUS	9
A. POUR DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ	9
B. POUR DES LOGEMENTS ET DES QUARTIERS DE QUALITÉ	10
C. POUR QUE MEYRIN DEVIENNE ENCORE PLUS EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ET DE DURABILITÉ	10
D. POUR PROTÉGER LES ESPÈCES VIVANTES, LA BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE	12
E. POUR FAIRE DE MEYRIN UNE VILLE VÉRITABLEMENT EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS	12
F. POUR PERMETTRE À TOU.TE.S DE SE DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ	13
V. VIVRE, CRÉER ET AGIR ENSEMBLE	14
A. POUR UNE POLITIQUE D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ	14
B. POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE AXÉE SUR LA DIVERSITÉ, LA RÉFLEXIVITÉ ET LA CRÉATIVITÉ	15
C. POUR UNE PRATIQUE DU SPORT FAVORISANT LE FAIR PLAY, L'ÉGALITÉ ET L'INTÉGRATION	16
D. POUR UNE SÉCURITÉ MUNICIPALE DE PROXIMITÉ	17
VI. INCLUSION, IMPLICATION ET PARTICIPATION	17
A. POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES NOUVELLES/NOUVEAUX HABITANT.E.S	17
B. POUR UNE FISCALITÉ JUSTE	18
C. POUR UNE EXTENSION DES DROITS DÉMOCRATIQUES	18
D. POUR UNE MEILLEURE TRANSPARENCE ET COMMUNICATION	18
E. POUR LA CRÉATION DE CONSEILS DE QUARTIER ET DE CENTRES DE QUARTIER	19
F. POUR LA CRÉATION D'UN CONSEIL DES GÉNÉRATIONS FUTURES	20

I. INTRODUCTION

A. De la prise de conscience à l'action

En 2002, le président français Chirac disait : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Aujourd'hui, dix-huit ans plus tard, même en regardant ailleurs, on ne peut plus ignorer que notre maison commune est en feu. À juste titre, la jeunesse sur toute la planète s'en inquiète et cherche à éveiller les consciences. Et même si les gouvernements, y compris celui de notre pays, ne semblent toujours pas avoir pris la mesure du désastre, force est de constater que la deuxième décennie du 21^e siècle entrera dans l'histoire comme la décennie d'une lente prise de conscience que ce qui était annoncé et souvent contesté ou minimisé était bel et bien en train de se produire réellement et plus vite que prévu. Le réchauffement climatique s'emballe, ses multiples conséquences ne peuvent aujourd'hui plus laisser indifférents. Le temps des diagnostics et des questionnements, du scepticisme et de la contestation doit désormais céder le pas au temps de l'action.

Longtemps, les Vert.e.s ont été considéré.e.s comme des lanceurs d'alerte ou des alternatifs. Désormais, du Pape François au secrétaire général de l'ONU, des scientifiques, aujourd'hui unanimes, aux millions de jeunes dans les rues, les voix s'élèvent et appellent à **l'action**. Alors que pendant des décennies le programme des Vert.e.s et leurs propositions alimentaient certes débats et réflexions dans les parlements, ceux-ci n'obtenaient que rarement des majorités. Aujourd'hui, il devient évident que ces solutions permettent **une transition écologique vers un modèle de société plus durable, plus égalitaire et plus juste**.

Cette soudaine prise de conscience permet d'espérer qu'à Meyrin aussi les solutions écologiques rencontrent désormais plus facilement des majorités, aussi bien au Conseil municipal que dans la société en général, des solutions qui proviennent souvent d'expériences réalisées par des associations, des chercheurs ou par d'autres instances encore, engagées ici ou ailleurs, vers un avenir durable.

B. Meyrin ensemble

À Meyrin, la transition écologique est engagée. Les signes tangibles et visibles sont, entre autres, l'écoquartier des Vergers avec plus d'un millier d'arbres plantés, la réhabilitation du Jardin botanique alpin, le très apprécié et très photographié lac des Vernes, mais aussi la végétalisation accrue de certains espaces publics, l'essor d'une douzaine de potagers urbains, la multiplicité de manifestations culturelles et de forums économiques interrogeant notre devenir et proposant des réponses concrètes et durables. Cette transition écologique a déjà permis à Meyrin de se défaire d'une image de banlieue peu attrayante qui lui collait

aux baskets et d'éveiller l'intérêt et l'admiration à la ronde.

À Meyrin, on aime agir ensemble, on est fier de l'engagement citoyen et associatif meyrinois, on aime se rassembler, se réunir, se retrouver, plutôt que de s'isoler, se diviser, semer la discorde et le rejet, on aime célébrer, fêter ensemble notre formidable diversité culturelle, créer tous ces moments privilégiés qui favorisent les liens nécessaires et sécurisants pour profiter du moment présent et affronter l'avenir. Ce n'est pas pour rien que le mensuel communal s'appelle Meyrin-Ensemble.

C. Faisons un pacte

Si la deuxième décennie du nouveau millénaire est celle d'une prise de conscience sur l'urgence climatique, sur la disparition de la biodiversité et sur les inégalités croissantes, la troisième décennie sera celle de profonds changements dans le monde et dans nos modes de vie. Agir ou subir, il nous faut choisir. Meyrin s'est déjà mise en mode action dans bien des domaines, notamment en explorant de nouveaux modèles (économie sociale et solidaire, économie circulaire, économie collaborative, etc.) et en renouant les liens entre la ville et la campagne, entre les humains et la nature. En anticipant et en se préparant aux changements, en devenant une ville en transition écologique, Meyrin devient une ville résiliente et agissante.

Pour faire de l'urgence climatique une opportunité plutôt qu'une catastrophe annoncée, pour recréer des liens de solidarité, pour réinventer des modes de vie plus égalitaires, plus solidaires, plus sains et plus harmonieux, il faut agir ensemble. S'il est certes souhaitable que le prochain Conseil municipal qui sortira des urnes le 15 mars s'engage avec détermination dans ces démarches, il est tout aussi important qu'il entretienne un dialogue et des échanges avec l'ensemble des habitant.e.s de la ville de Meyrin.

Les Vert.e.s sont conscient.e.s que l'avenir radieux de Meyrin ne dépend pas que de leur résultat électoral. Elles et ils s'engagent à défendre le plan d'actions qu'ils et elles proposent ci-dessous, mais aussi à en débattre, à le faire évoluer, à l'enrichir, à le concrétiser avec les autres partis du Conseil municipal, ainsi également qu'avec l'ensemble des actrices et acteurs de la vie meyrinoise.

Ce programme d'actions est le résultat provisoire d'échanges et de discussions intenses lors d'une journée de travail, de groupes de propositions et de consultations par mail au sein des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin. Il est donc appelé à évoluer et tout le monde, membre des Vert.e.s ou non, est invité à y contribuer.

Meyrin, comme l'ensemble de la planète, doit passer de manière plus déterminée de la

parole aux actes, des intentions à la concrétisation, du programme à l'action. Faisons donc ensemble un PACTE, un Plan d'Actions Communales pour la Transition Ecologique, qui vise à atténuer la crise climatique et rendre notre commune plus résiliente face à ses effets.

Nous avons le devoir moral de reconnaître l'urgence climatique, de ne pas être dans le déni, dans le négationnisme. Les actions de la prochaine législature seront décisives. La crise climatique creuse aujourd'hui les inégalités sociales et attise les conflits. Pour mieux résister, il nous faut au contraire dépasser les clivages, renforcer les liens et la solidarité et aller à l'essentiel. À force de sacrifier l'essentiel pour les petites urgences du quotidien, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. Les Vert.e.s continuent toutefois de penser que cette transition ne sera pas faite d'interdits et de sacrifices.

« Il faut concevoir le changement comme un projet d'invitation à la vie, non comme un refus ou un empêchement. L'innovation peut être festive. » (Patrick Viveret)

II. ECONOMIE ET EMPLOI

Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin ont conscience que protéger notre environnement sans prendre en compte l'économie est tâche impossible. En effet, l'être humain a besoin d'un système économique pour prospérer. Cependant, le système actuel basé sur la croissance illimitée et la compétitivité lui nuit gravement en détériorant son environnement. Ce système stimule l'adversité et freine les collaborations. Il attise les inégalités et les injustices. Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin proposent donc de continuer d'explorer d'autres modèles économiques plus robustes qui résistent aux chocs et qui s'appuient sur les ressources locales et la collaboration.

A. Pour une économie circulaire et des circuits courts ainsi que pour un soutien à l'économie sociale, solidaire et écologique

1. Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises qui respectent les critères écologiques et sociaux tels qu'un plan de mobilité favorisant la mobilité douce et les transports publics, l'insertion de demandeurs d'emplois en favorisant les personnes vivant à proximité des entreprises, l'investissement dans la formation d'employés.
2. Soutenir, par une politique communale proactive, la création d'éco-parcs dans la ZIMEYSA.
3. Développer des liens avec les communes environnantes suisses et françaises pour créer un annuaire de producteurs locaux engagés dans les circuits courts.
4. Créer un fonds de soutien aux entreprises actives dans l'économie circulaire, collaborative, l'ESS (économie sociale et solidaire).

5. Promouvoir l'expérimentation d'un revenu de base en échange d'un engagement dans la transition écologique.
6. S'afficher plus clairement comme ville hors TISA.
7. Exiger la responsabilité écologique et sociale des multinationales.
8. Soutenir le marché de Meyrin-Village et le développer pour les agriculteurs et maraîchers régionaux.
9. Soutenir la mixité fonctionnelle dans les quartiers, c'est-à-dire l'implantation de commerces, d'artisans, de petites industries et de services dans les rez-de-chaussée des immeubles d'habitations, soutien à l'emploi local par la mise à disposition de locaux commerciaux à des prix abordables.

B. Pour une politique d'achat responsable

1. Faire de Meyrin une commune bio avec label.
2. Renforcer les clauses environnementales et sociales dans les appels d'offre.
3. Privilégier, dans la politique d'achat de la Commune, les produits locaux et de préférence bio et prendre pour les autres (chocolat, thé, café) des produits issus du commerce équitable.
4. Mettre en place une charte d'achat communale durable respectant l'environnement
5. Organiser régulièrement des actions de communication et de formation sur les achats publics responsables auprès des élu.e.s, des collaborateur.trices de la Commune et des acteur.trices économiques meyrinois.es.
6. Collaborer et échanger les bonnes pratiques avec l'ACG (Association des Communes genevoises) et l'UVG (Union des Villes genevoises).
7. Lors d'emprunts, envisager un recours systématique aux financements éthiques et renoncer aux banques les plus douteuses.

C. Pour une économie favorisant la formation et l'emploi local

1. Développer les partenariats avec les associations et entreprises existantes ou à venir, notamment celles qui offrent des possibilités d'emploi aux jeunes et favoriser ainsi l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.
2. Organiser un "Forum emploi" dans le cadre du Meyrin Economic Forum (MEF) avec la présence des entreprises de la région.
3. Faciliter le retour au travail des femmes (ou des hommes) après une période éducative (stages, accueil d'enfants, etc.).
4. Instauration d'un congé paternité de 4 semaines minimum.
5. Valoriser les entreprises formatrices lors des appels d'offre.

6. Développer des centres de travail numérique (« tiers-lieux ») avec accès à des coachs.
7. Créer une base de données des chercheuses et chercheurs d'emploi, ainsi que des étudiants, afin de les proposer systématiquement aux entreprises de la région.
8. Valoriser la publication d'informations concernant les ouvertures de postes dans les entreprises dans la commune et à l'office de l'emploi.
9. Maintenir et renforcer la formation continue des employés communaux.
10. Publier les postes administratifs comme à l'office cantonal de l'emploi tout en indiquant la rémunération.
11. Créer des synergies avec les communes voisines pour développer des bassins d'emploi.
12. Favoriser la "première chance" pour les personnes sans diplôme et/ou sans expérience
13. Créer un poste/une équipe/un service dédié à faire l'interface entre les entreprises de la région et les personnes en recherche d'emploi, en commun avec les communes voisines.
14. Fédérer toutes les structures traitant les sujets liés à l'emploi et à l'économie
15. Développer une politique d'emploi pour les 55 ans et plus.
16. Augmenter le nombre de jobs d'été afin de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

III. SANTÉ

Pour améliorer la santé des habitant.e.s de la commune, les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin proposent quatre aspects fondamentaux à traiter lors de la prochaine législature : l'alimentation (A), la mobilité active (B), l'éducation (C) et la protection (D).

A. Pour une politique agroalimentaire communale

1. Favoriser une alimentation biologique, équilibrée et de proximité dans la restauration collective (crèches, restaurants scolaires, repas des aînés, etc.), proposer viande et poisson moins fréquemment, mais respectant un standard de qualité bio et offrir une alternative végétarienne de qualité.
2. Développer l'agriculture locale (fermes urbaines, potagers partagés, etc.).
3. Accompagner les paysan.ne.s meyrinois.e.s dans leur cheminement vers le bio.
4. Elaborer et adopter avec l'ensemble des acteur.trices concerné.e.s une PAC (une politique agroalimentaire communale).
5. Mettre à disposition de jeunes agriculteur.trices désireux.ses de pratiquer une agriculture paysanne diversifiée des terrains communaux situés en zone agricole.
6. Soutenir les projets pédagogiques sur l'alimentation et l'agriculture impliquant les

écoles, les centres de loisirs, l'école à la ferme, l'école du 3ème âge, etc.

7. Organiser des ateliers dans les restaurants scolaires sur la provenance des aliments, contre le gaspillage alimentaire, sur le tri des déchets, sur l'élaboration d'un menu, etc.

B. Pour la primauté des piéton.ne.s et des cyclistes

1. Inciter les propriétaires et les régies à louer les appartements en priorité à des personnes qui vivent et/ou qui travaillent dans la commune ou à proximité. Inciter les entreprises à engager des personnes vivant à proximité, ceci dans le but de réduire le nombre de pendulaires.
2. Développer les chemins piétonniers et cyclables dans la commune et les mettre en évidence par une signalétique indiquant l'accès aux différents lieux d'activités culturelles, sportives et commerciales.
3. Assurer le déblayage de la neige en priorité sur les chemins piétons et pistes cyclables en hiver et autant que faire se peut l'ombrage en été.
4. Abaisser systématiquement les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (chaise, déambulateur, poussette).
5. Continuer à impliquer les entreprises, mais aussi les commerces et les associations dans la démarche de mobilité durable, impliquer les usagers.
6. Créer une voie verte qui traverse Meyrin et accélérer la voie verte d'Agglo, cofinancée par la Confédération, telle que prévue.

C. Pour une éducation à la prévention et à la transition

1. Mettre en place des actions de sensibilisation à la nature et l'environnement en partenariat avec des associations compétentes en la matière (Pro Natura, WWF).
2. Organiser un débat citoyen autour de la notion de transition écologique (énergie, biodiversité, social, économique) pour en cerner les enjeux, et définir une vision de Meyrin à l'horizon 2030.
3. Collaborer avec le DIP et les associations de parents d'élèves dans des programmes scolaires décrochés basés sur une volonté partagée que les enfants de Meyrin grandissent dans un environnement sain et émancipateur.
4. Sensibiliser et informer les habitant.e.s à la gestion différenciée et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires, en collaboration avec les associations des Jardins familiaux et des agriculteurs volontaires. De manière plus générale, former les citoyen.ne.s aux notions gravitant autour de la transition écologique (énergie, urgence climatique, etc.).
5. Sensibiliser la population à une utilisation éthique et écologique des outils

numériques.

6. Impliquer tous les secteurs d'activités dans la transition écologique, et mettre les acteurs, actrices de la ville à contribution pour une économie décarbonisée, citoyenne-s, personnes actives et retraitées, associations, organisations, administrations, écoles, tout le tissu économique, l'énergie, la santé, l'éducation, l'immobilier, le tourisme, les loisirs, etc.
7. Augmenter les actions du type « Meyrin propre » afin de développer l'implication des habitant.e.s et profiter de ces actions pour sensibiliser à la réduction des déchets.
8. Clarifier et renforcer les explications aux différents points de tri de la commune.
9. Développer les boîtes d'échange à chaque éco-point.

D. Pour une politique communale de protection de la santé ambitieuse

1. Lors des rénovations d'école, inclure des critères sanitaires lors des choix des matériaux de construction (peintures, sols, colles, etc.) et des systèmes de ventilation, ainsi que lors du choix du mobilier scolaire, des fournitures scolaires et des produits d'entretien
2. Lutter contre les nuisances sonores (bruit de camions, de motos, d'avions, etc.), contre la pollution de l'air due notamment au trafic routier et aérien
3. S'engager dans des modes de production et de travail collaboratifs et non compétitifs pour réduire le stress et développer l'entraide.
4. Soutenir une politique active de partage du temps de travail et toute nouvelle forme de travail (travail à distance, au sein d'espaces de coworking, etc.).
5. Encourager le développement et soutenir des campagnes d'information sur les problèmes de santé publique (sédentarité, alcool, maltraitance, violences domestiques, cyberdépendance, etc.).

IV. QUALITE DE VIE POUR TOUTES ET TOUS

A. Pour des espaces publics de qualité

1. Encourager la création de places de jeux et de zones de rencontre afin de favoriser la convivialité des lieux d'habitation, accessibles à tou.te.s, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR).
2. Réaliser le projet cœur de cité intégrant un parking sous-terrain en lieu et place du parking P1, une nouvelle mairie, une place conviviale et vivante, le Forum Meyrin, une maison des associations, ainsi qu'un parc arborisé.
3. Continuer le développement des potagers urbains partagés.
4. Renforcer l'installation de fontaines à eau potable et assurer l'installation et l'entretien

en nombre suffisant de toilettes publiques de préférences sèches et accessibles aux PMR.

5. Renforcer la place du végétal en ville afin de lutter contre les conséquences de la crise climatique (espaces publics, toitures et façades végétalisées). Les plantes humidifient et refroidissent l'air.
6. Réduire les surfaces engazonnées et (ré)arboriser et verdir les espaces publics, en privilégiant l'utilisation d'espèces locales. Développer les plantages (potagers urbains).
7. Rendre les locaux communaux multi usage.

B. Pour des logements et des quartiers de qualité

1. Soutenir l'acquisition de terrains communaux en zone de développement pour les remettre en droit de superficie à la Fondation Nouveau Meyrin et à des coopératives d'habitation s'assurant ainsi la création de logements diversifiés accessibles à tou.te.s.
2. Promouvoir et encourager la rénovation d'immeubles selon les nouvelles normes énergétiques permettant des économies d'énergie et des baisses de charges.
3. Inciter les régies et les propriétaires à entretenir l'espace extérieur privé accessible au public (places de jeu, parcs, etc.).
4. Interdire les poids lourds dans les quartiers d'habitation de 20h00 à 07h00, y compris les camions de levée des déchets.
5. Créer au moins un nouveau IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) et des logements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite à des prix abordables. Cela permettra également de libérer des grands appartements pour des familles avec enfants.
6. Valoriser les locaux à disposition des habitant.e.s.
7. Réhabiliter et redynamiser le quartier de Champs-Fréchets.
8. Pour faire face au réchauffement climatique, développer des îlots de fraîcheur, des fontaines publiques, des bancs publics ombragés.

C. Pour que Meyrin devienne encore plus exemplaire en matière d'énergie et de durabilité

1. Poursuivre le programme de rénovation des bâtiments scolaires selon les normes de la loi sur l'énergie et de hauts standards énergétiques.
2. Reconnaître, valoriser et promouvoir les initiatives citoyennes en durabilité.
3. Poursuivre le déploiement de panneaux solaires sur les immeubles communaux et privés.

4. Privilégier l'utilisation de matériaux nobles, tels que le bois, la brique en terre cuite, dans la construction de nouveaux immeubles et dans les rénovations.
5. Lutter plus efficacement contre le gaspillage par une optimisation des éclairages dans les centres sportifs, les écoles, les bâtiments communaux.
6. Renforcer les campagnes d'information et de formation au sein de l'administration communale à la sobriété et à l'efficacité énergétique.
7. Inciter à l'application de standards de haute performance énergétique pour toutes les nouvelles constructions, les rénovations et les surélévations.
8. Diminuer le parc de véhicules motorisés communaux et le remplacer par des véhicules non polluants (hippomobile pour les déchets encombrants, véhicules électriques, triporteurs, etc.).
9. Mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement telles que : économies d'électricité, de chauffage, d'eau, de papier, véhicules municipaux alimentés par des huiles végétales de récupération, etc.
10. Soutenir tout projet de centrale électrique couplage chaleur-force à Meyrin avec pour source d'énergie de la biomasse issue des déchets végétaux ou de la géothermie, centrale qui pourrait être reliée au CAD.
11. Créer des toilettes publiques sèches, notamment au stade des Champs-Fréchets, à la campagne Charnaux, au cimetière de Feuillasse.
12. Poursuivre le soutien communal actif à la lutte pour une réduction des nuisances aéroportuaires (bruit, particules fines) avec les autres communes et associations d'habitants riverains.
13. Signer la Charte et les engagements d'Arlborg pour une ville durable à l'instar de nombreuses villes, comme la ville de Genève.
14. Développer des systèmes de récupération des eaux de pluie (notamment collectées en toiture) pour l'arrosage, les nettoyages et un usage sanitaire.
15. Communiquer, largement au-delà des frontières communales, sur les grands projets, les réalisations et résultats obtenus de la commune de Meyrin en matière de développement durable. Démontrer ainsi que Meyrin est une ville dynamique et que des solutions innovantes existent.
16. Renoncer totalement aux chaudières à mazout.
17. Privilégier les surélévations d'immeuble à de nouvelles emprises au sol, aussi bien en zone de développement que dans les zones villas afin de préserver les espaces verts et la biodiversité.
18. Maintenir le label European Energy Award GOLD en améliorant la performance énergétique de la commune de Meyrin.

D. Pour protéger les espèces vivantes, la biodiversité et développer la nature en ville

1. Devenir une commune « zéro intrant chimique » en renforçant des actions en faveur de la biodiversité (développement des haies, introduction d'insectes auxiliaires et donc élimination d'insecticides chimiques, entretien des espaces verts par des chèvres ou des moutons plutôt que mécanisés, réduction massive des consommations d'eau dans les espaces verts et terrains de foot, pratique de technique de fertilisation naturelle (mulching), fauche tardive etc.
2. Renforcer l'implication des citoyens dans la préservation des espaces publics et de la biodiversité (Association des amis du Jardin botanique alpin, du Lac des Vernes).
3. Création d'un parcours didactique intitulé « Chemin de la biodiversité » allant du Jardin botanique alpin à l'éco-quartier des Vergers (agriculture urbaine), puis aux marais de Mategnin en passant par le lac des Vernes.
4. Encourager la végétalisation des toits plats ou la mise en place de panneaux solaires.
5. Favoriser la perméabilité des sols.
6. Aménager des « couloirs verts » (trame végétale), des « couloirs bleus » (renaturation de cours d'eau, noues paysagères), des « couloirs noirs » (sans éclairage nocturne) pour favoriser le maintien et le passage de la faune et de la flore et redonner ainsi sa place au vivant.
7. Protéger les arbres existants et prévoir des espaces publics arborés lors de l'élaboration de nouveaux Plans Localisés de Quartiers (PLQ).
8. Planter massivement des arbres sur le territoire de la commune, notamment lors de requalification de rues, de création de places et de parcs publics, de nouveaux aménagements urbains

E. Pour faire de Meyrin une ville véritablement exemplaire en matière de gestion des déchets

1. Organiser régulièrement des séances d'information et de sensibilisation dans les quartiers sur le tri des déchets et le compostage et ainsi tendre vers « Meyrin-commune zéro déchets ».
2. Améliorer le règlement pour les organisateurs de manifestations intégrant des conditions environnementales (lutte contre le gaspillage énergétique, tri des déchets) et encourager son application.
3. Interdire toute la vaisselle à usage unique dans les manifestations organisées par la Commune ou bénéficiant d'un appui communal (location de salle, de matériel, etc.) et mettre à disposition une vaisselle/des alternatives.
4. Favoriser les filières de réparations d'objets au sein de la commune.

5. Soutenir l'organisation de trocs, de bourses aux vêtements, de vide-greniers, gratifieria, etc.
6. Créer une plateforme meyrinoise de partage d'objets et de services.
7. Permettre au public de récupérer des objets, développer des « ressourceries » et « recycleries » dans les quartiers.
8. Mettre en place à Meyrin un programme expérimental de recyclage de tous les plastiques actuellement non-recyclés en cherchant à créer des filières avec différents acteurs locaux (école d'ingénieurs, universités ou tout autre organisme intéressé).
9. Développer l'écologie industrielle, notamment dans la construction en réutilisant les déchets de chantier comme matière première.
10. Soutenir et promouvoir les commerces qui vendent principalement de la nourriture bio, qui favorisent le vrac et la consigne pour la réutilisation des bouteilles et qui ont banni le plastique et tout autre type d'emballage inutile.
11. Amender les dépôts sauvages des déchets y compris autour des éco-points.

F. Pour permettre à tou.te.s de se déplacer en toute sécurité

1. Améliorer les zones 30 existantes et les étendre à l'avenue Vaudagne, la rue des Vernes et sur le tronçon de la route de Meyrin qui se situe au-dessus de la tranchée couverte.
2. Analyser, en collaboration avec les TPG, la pertinence d'un petit bus électrique de rabattement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et avec un tracé répondant aux besoins, voire sur appel.
3. Création d'un vélo-taxi, notamment pour aller chercher les PMR dans les quartiers sans voiture (Champs-Fréchets, les Vergers, etc.).
4. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises en rationalisant les dispositifs de livraison et en encourageant sur les derniers kilomètres le transfert de charge vers des modes de transport non polluants, afin également de diminuer les conflits d'usage dans l'espace public et diminuer la pollution.
5. Sécuriser les points dangereux du réseau cyclable et réaliser la continuité des pistes cyclables, notamment la liaison cycliste Meyrin-Mategnin-Ferney et une liaison directe ville de Meyrin-ville de Genève le long de la route de Meyrin.
6. Renforcer la collaboration transfrontalière avec les communes voisines pour développer des itinéraires sécurisés de mobilité douce.
7. Développer des cartes de randonnées pédestres intercommunales et transfrontalières à partir de Meyrin.
8. Se raccorder au réseau de vélos en libre-service, si celui-ci est enfin mis en œuvre dans le canton de Genève.
9. Réintroduire la semaine annuelle de la mobilité en y associant les associations

- meyrinoises désireuses d'y participer, développer des actions de sensibilisation.
10. Poursuivre et renforcer le soutien à caddy-service et en élargir le champ d'action.
 11. Augmenter la part de véhicules communaux écologiques et favoriser la mobilité active (piétonne, cyclistes) des employés communaux.
 12. Se battre pour l'amélioration de la qualité des prestations des transports publics (fréquence, itinéraire).
 13. Rendre les transports publics accessibles à toutes les bourses, en offrant des abonnements à tarifs réduits aux personnes à faibles revenus, augmentation du nombre de cartes journalières communales.
 14. Veiller au bon entretien du réseau routier, en particulier des trottoirs et des pistes cyclables.
 15. Soutenir la création d'une vélo-station et de parvis généreux au niveau des gares du Léman Express.
 16. Créer une piétonisation pérenne à proximité des écoles

V. VIVRE, CRÉER ET AGIR ENSEMBLE

A. Pour une politique d'entraide et de solidarité

1. Créer un poste égalité/inclusion au sein de l'administration communale.
2. Augmenter le nombre de logements-relais de la Commune pour pouvoir loger provisoirement des personnes en grandes difficultés.
3. Créer de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance (EVE, accueil de jour) visant à atteindre l'objectif d'une place par enfant.
4. Impliquer, responsabiliser et soutenir les jeunes dans leur apprentissage de vie et de citoyenneté.
5. Développer le respect, la compréhension, le vivre ensemble, ainsi que l'égalité hommes-femmes.
6. Développer, renforcer la présence de travailleurs sociaux hors murs, y compris la nuit.
7. Créer de nouveaux locaux auto-gérés pour les jeunes.
8. Rénover et agrandir le Centre de loisirs « Maison Vaudagne ».
9. Développer l'offre d'accueil extrascolaire, également durant les vacances scolaires.
10. Offrir aux familles monoparentales, aux jeunes couples, aux jeunes en rupture et précarisés, un véritable soutien social.
11. Continuer à soutenir et favoriser la création d'espaces d'insertion et de places d'apprentissage pour les jeunes, en sollicitant également les entreprises et le milieu associatif.
12. Combattre la marginalisation des personnes âgées en prévenant leur isolement par

des actions d'accompagnement, de prévention de la maltraitance ; soutenir l'action des bénévoles.

13. Soutenir les proches aidants, les lits de répit, les moments de rencontres et d'échanges entre proches aidants.
14. Renforcer les collaborations intercommunales avec les communes voisines dans différents domaines (petite enfance, EMS, activités sportives, culture, loisirs, mobilité) pour optimiser l'utilisation des infrastructures et réduire les investissements communaux.
15. Proposer des formations pour lutter contre l'illettrisme.
16. Développer des formations au numérique en plus des aides pour les habitant.e.s de la commune. Cela peut contribuer à remédier à la fracture numérique.
17. Ouvrir le Jardin de l'Amitié et la Maison citoyenne toute l'année et notamment pendant les fêtes de fin d'année comme lieux d'accueil destinés prioritairement aux aîné.e.s et aux personnes ayant besoin de soutien, mais également accessibles à tou.te.s.
18. Lors des prochaines vagues migratoires inéluctables se rappeler que Meyrin s'est construite de vagues migratoires successives, que les exilé.e.s sont des êtres humains appartenant à une même planète, à une même communauté de destin et que la Commune et ses habitant.e.s se doivent de les accueillir dignement.
19. Accélérer l'employabilité des personnes réfugiées, dès le niveau A2 en français.
20. Maintenir la coopération au développement à hauteur de 0,7% du budget communal.
21. Orienter l'aide publique au développement de la commune sur les projets visant à un partage de connaissances, technologies et savoir-faire sur la transition.
22. Engager une réflexion sur la dette écologique Nord-Sud et prendre des mesures en faveur d'une justice écologique.

B. Pour une politique culturelle axée sur la diversité, la réflexivité et la créativité

La politique culturelle meyrinoise se doit d'être à l'image de ce qui fait l'identité de Meyrin : la diversité, la créativité, l'ouverture aux autres, l'engagement, la participation, l'implication citoyenne et la solidarité. En favorisant l'échange, la réflexion et l'esprit critique, la culture est indispensable à l'éducation et à la démocratie. S'en prendre à la culture c'est s'attaquer à la liberté et à la démocratie.

1. Valoriser, dynamiser et diversifier l'offre culturelle meyrinoise (films, chansons, café-théâtre, etc.).
2. Favoriser et soutenir l'implantation d'un cinéma indépendant à Meyrin.
3. Maintenir la présence dans notre ville de festivals tels le FIFDH, Antigel, Festival du

Film Vert, Groove N Move et Octopode, créant, chacun dans son domaine un lien direct entre culture, éducation, écologie et démocratie.

4. Développer la présence d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public à travers le Fonds d'Art Contemporain.
5. Renforcer la culture et la formation pour mieux se comprendre, pour mieux affronter et résoudre les questions de notre société actuelle, pour être mieux outillé dans la vie, pour développer une société de citoyennes et de citoyens formé.e.s, informé.e.s, responsables et impliqué.e.s dans la vie de la Cité.
6. Maintenir et encourager l'accès à la bibliothèque, au théâtre, ainsi qu'aux autres manifestations culturelles de la commune à tou.te.s les habitant.e.s, notamment par des prix attractifs et par une promotion culturelle directe et vivante, telle que la présence de bibliobus dans les quartiers, de spectacles de rue, etc.
7. Offrir aux artistes de la région des occasions et des lieux pour répéter et se produire à des prix accessibles.
8. Créer avec les communes limitrophes et les milieux culturels intéressés des espaces d'expression culturelle alternatif et autogéré.
9. Dans le cadre de la mise à niveau de Forum Meyrin, transformer la bibliothèque communale pour prendre en compte les nouvelles utilisations que la population en fait (granothèque, lieu d'études, de travail en groupe, de cours d'appui, de consultation des ordinateurs etc.), mais aussi de rencontres littéraires, de cafés citoyens, etc.
10. Créer une médiathèque avec un centre d'aide numérique.
11. Transformer le Forum Meyrin en une maison des cultures, accessible à toutes et tous
12. Impérativement maintenir et développer l'offre culture famille et faciliter l'accès aux spectacles pour les personnes à faibles revenus (notamment en conservant les spectacles famille à 10.- repas compris pour les enfants).
13. Faire de l'Undertown un lieu de rencontres plus polyvalent et plus ouvert, destiné prioritairement aux jeunes, mais accessibles à toutes et à tous.
14. Créer un espace muséal valorisant l'histoire et le patrimoine de Meyrin.

C. Pour une pratique du sport favorisant le fair play, l'égalité et l'intégration

1. Favoriser la pratique du sport sous toutes ses formes pour, entre autres, lutter contre la sédentarité.
2. Favoriser le sport populaire, les équipements « proxisport » tels qu'ils existent en ville de Genève, des parcours santé et des fitness urbains dans les quartiers, au pied des immeubles, ainsi que des infrastructures sportives accessibles à toutes et tous (foot, basket, volley), dans des centres sportifs.

3. Augmenter et adapter les horaires d'ouverture des piscines communales aux besoins des différents publics (entreprises, aîné.e.s, jeunes, familles, etc.).
4. Renforcer les activités sportives pour les aînés (aquagym, proxisport, zumba, gym séniors, tai-chi, etc.).
5. Encourager l'ouverture des équipements sportifs à la population afin de développer le sport pour toutes et tous.
6. Assurer l'ouverture des salles de sport une fois par semaine pour les familles et une soirée par semaine.
7. Développer l'idée de sport pour tou.te.s ; donner les moyens aux différents sports de devenir des disciplines non genrées.

D. Pour une sécurité municipale de proximité

1. Maintenir et renforcer une police municipale de proximité, présente dans les quartiers, à l'écoute des besoins de la population et des commerçants, venant en aide aux personnes qui font appel à elle, travaillant en étroite collaboration avec les autres services communaux, développant d'une part des campagnes de prévention et faisant respecter d'autre part les lois et les règles établies de vie en société.
2. Renforcer, sous la responsabilité des autorités communales, l'étroite collaboration entre tous les acteurs de la sécurité présents sur le territoire communal.
3. Assurer que la vie nocturne meyrinoise puisse se dérouler sans atteinte au droit légitime des habitant.e.s à un sommeil réparateur.

VI. INCLUSION, IMPLICATION ET PARTICIPATION

Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin souhaitent une saine gestion des ressources, des investissements pour l'avenir et la participation des habitant.e.s aux décisions prises dans la commune.

A. Pour un meilleur accueil des nouvelles/nouveaux habitant.e.s

1. Associer toute personne, physique ou morale, au développement de leur commune (démocratie participative) ; soutenir la société civile.
2. Inciter et favoriser la prise en compte des handicaps dans les équipements urbains et immobiliers situés sur le territoire de la commune.
3. Mettre en valeur la diversité culturelle meyrinoise dans les diverses manifestations régulièrement organisées par la commune.
4. Renforcer l'identification de toute la population à sa commune en créant des opportunités de collaborations, de rencontres, d'échange et de partage.

5. Soutenir les associations culturelles étrangères de Meyrin et améliorer l'accueil des nouveaux et nouvelles habitant.e.s et des nouvelles entreprises à Meyrin.
6. Organiser régulièrement des journées d'accueil pour les nouveaux habitants afin de présenter les services de la commune, les associations communales, mais aussi l'histoire, l'esprit, les atouts de notre commune, dans le but de faciliter l'intégration et l'implication des nouveaux et nouvelles habitant.e.s dans la vie communale.
7. Continuer à soutenir les cours de langues d'origine par la mise à disposition de locaux et augmenter l'offre en cours de français à Meyrin.
8. Adhérer au programme de l'Organisation Mondiale de la Santé « Villes amies des Aînés ».
9. Poursuivre l'engagement communal au sein de l'Union des Villes suisses (UVS), l'Union des villes genevoises (UVG), l'Association des communes genevoises (ACG), ainsi qu'une collaboration étroite avec les communes françaises voisines et le CERN.

B. Pour une fiscalité juste

Les Vert.e.s estiment que la ville de Meyrin ayant le privilège de disposer d'un grand nombre d'entreprises sur son territoire peut aujourd'hui offrir des prestations et des infrastructures de qualité à ses habitant.e.s tout en ayant un impôt communal relativement bas comparé aux autres villes-centres de taille similaire. Augmenter ou baisser l'impôt communal à l'avenir n'est pas un objectif. L'impôt doit juste permettre à la Commune d'assumer les politiques publiques qui lui incombent à la satisfaction de ces concitoyen.ne.s. Ni plus ni moins. L'objectif que les Vert.e.s défendent est donc de :

1. Garantir une fiscalité qui donne à la commune les moyens d'assurer un bon fonctionnement, de remplir ses tâches, d'assumer une bonne gouvernance et d'exercer son devoir de solidarité.

C. Pour une extension des droits démocratiques

1. Développer une plateforme pour les droits civiques.
2. Soutenir des démarches cantonales en vue d'une extension des droits démocratiques (droit de vote dès 16 ans, droit de vote et d'éligibilité des étrangers).

D. Pour une meilleure transparence et communication

La communication entre la commune, son administration et les habitant.e.s doit impérativement être améliorée. En plus du développement de la communication et de la transparence, il est primordial que les habitant.e.s puissent à leur tour, se faire entendre.

1. Mettre en valeur les multiples atouts de Meyrin: son patrimoine historique (Meyrin-Village, architecture de la Cité, etc.), économique et scientifique (CERN, ZIMEYSA), culturel et végétal (Théâtre Forum Meyrin, Jardin botanique alpin, marais de Mategnin, lac des Vernes, etc.) et associatif, notamment par une communication améliorée (site communal) et des manifestations dédiées (Meyrin Economic Forum).
2. Poursuivre le partenariat de la commune avec les associations tout en respectant leur autonomie.
3. Développer un jumelage avec une ville de la Suisse alémanique, ainsi qu'avec une ville étrangère d'une taille équivalente à celle de la ville de Meyrin.
4. Exiger une meilleure transparence sur l'exposition aux ondes de la population, notamment sur la 4G et la 5G.
5. Améliorer la communication communale (via sites web, journaux, etc.) sur les services disponibles (services sociaux, outils, etc.).
6. Améliorer le site internet de la ville de Meyrin.
7. Faciliter le contact pour poser des questions sur le site de la ville de Meyrin et prévoir un onglet FAQ.
8. Créer un agenda participatif sur le site de la Commune.

E. Pour la création de Conseils de quartier et de centres de quartier

Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin souhaitent créer des conseils de quartier et des centres de quartiers afin de centraliser les différentes activités disponibles sur le même territoire.

1. Encourager l'implication des habitant.e.s dans la démocratie participative de quartier.
2. Promouvoir la création des boîtes d'échanges/mutualisation.
3. Soutenir et favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle et des activités dans les rez-de-chaussée dans tous les quartiers de Meyrin.
4. Créer des lieux de rencontres tels que des centres de quartiers, des cafés solidaires (consommation à un prix abordable).
5. Introduire un événement pour les nouveaux et les nouvelles votant.e.s au sein de la commune, s'inspirer des événements existants pour les nouveaux et les nouvelles habitant.e.s.
6. Promouvoir un processus de décision participatif, notamment à travers des contrats de quartiers et des budgets participatifs.

F. Pour la création d'un Conseil des générations futures

1. Renforcer la démocratie participative par l'organisation de rencontres régulières entre les élu.e.s, les habitant.e.s et les entreprises.
2. Soutenir la création d'un conseil des générations futures permettant de fixer des buts à la transition écologique et d'accompagner le Plan d'actions communales pour la Transition écologique (PACTE).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site internet : <http://verts-meyrin.ch/>